



Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers  
et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-sept  
Le 31 mars à 18 heures  
Le comité syndical du Syndicat mixte pour le tri sélectif et  
le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région  
de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,  
s'est réuni à la Mairie de MONISTROL sur LOIRE  
sous la présidence de  
Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président

### Etaient présents :

*. les membres titulaires, ci-après (16):*

Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président,

M. Gilles DAVID –  
M. Jean-Jacques MOUNIER –  
M. François BERGER – M. Luc JAMON –  
M. Louis SIMONNET – M. Patrice MOUNIER –  
M. Yves BRAYE – M. Didier ROUCHOUSE –  
M. Jean PRORIOL – M. Xavier LIOGIER –  
M. Bernard GALLOT – M. Jacques SURREL –  
M. Éric DUBOUCHET – M. Robert CLEMENCON –  
M. Jean-Paul DEGACHE –

### Etaient absents excusés (10):

*. les membres ci-après :*

M. Florent SABY – M. Ludovic GIRE –  
M. René PASCAL –

M. Éric PETIT – M. Christophe NAVE –  
Mme Sylvie BRUNON –

Mme Annick HERITIER – M. Didier USSON –  
M. Daniel BILLARD – M. Pierre ASTOR –

—  
Monsieur Jean-Jacques MOUNIER a été élu secrétaire de séance.  
—

N° 2017.03.01

Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire – **Budget : SYMPTTOM COLLECTE ORDURES MENAGERES BAS-EN-BASSET et VALPRIVAS.**

Séance du : 31 mars 2017

OBJET : Approbation du compte de gestion dressé par Monsieur Bruno PAULET, Receveur.

RAPPORT DU PRESIDENT :

L'an deux mil dix-sept, le 31 mars à 18 heures,  
le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Nombre de membres en exercice : 26

Date de convocation du Comité Syndical : 21 mars 2017

Présents : Jean-Paul LYONNET – François BERGER – Jean-Jacques MOUNIER – Gilles DAVID – Luc JAMON – Patrice MOUNIER – Yves BRAYE – Didier ROUCHOUSE – Jean PRORIOL – Xavier LIOGIER – Jacques SURREL – Eric DUBOUCHET – Robert CLEMENCON – Louis SIMONNET – Jean-Paul DEGACHE – Bernard GALLOT,  
lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Le Comité Syndical :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part <sup>(1)</sup> ;  
- Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger <sup>(1)</sup> ;

.....  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour expédition conforme :  
Le Président,

Jean-Paul LYONNET

(1) Rayer la mention inutile

SYNDICAT MIXTE POUR LE TRI SELECTIF  
ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS  
ET ASSIMILES DE LA REGION  
DE MONISTROL SUR LOIRE  
**S.Y.M.P.T.T.O.N.I.**  
Hôtel de Ville  
7, avenue de la Libération  
BP 20019  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
Tél 04 71 66 53 45